

Le bois matériau écologique par excellence ; discours inaugural prometteur

Québec, le 23 février 2011 – Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) est encouragé par la vision proposée dans le discours inaugural, prononcé aujourd'hui par le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest. Un discours résolument orienté vers un développement économique créateur de richesses collectives, respectueux de l'environnement, favorablement tourné vers l'importance d'exploiter nos ressources naturelles et qui reconnaît le bois comme matériau écologique par excellence.

Plus spécifiquement, l'industrie forestière se sent interpellée par le développement des produits forestiers, notamment les biocarburants, et la mise en place de mesures favorisant l'utilisation du bois du Québec, dont le développement d'une marque de commerce « Bois du Québec ».

« Il faut mentionner que la dimension de qualité dans la mise en place d'une marque de commerce pour les bois du Québec s'adresse autant à la qualité de la fibre qu'à la façon d'aménager nos forêts. La mise en place du nouveau régime forestier est l'occasion d'assurer le déploiement de 100 % de certification des forêts commercialement exploitées. Par ailleurs, le CIFQ souhaite que soient utilisées les structures de contrôle de la qualité déjà existantes afin d'accélérer la mise en place de cette marque de commerce » a déclaré le président-directeur général, M. André Tremblay.

En ce qui concerne le Plan Nord, qui sera présenté dans quelques semaines, le CIFQ accueille avec intérêt la formule de conservation du territoire en autant qu'elle s'inscrive dans une approche de gestion dynamique de l'ensemble des superficies. « M. Tremblay rappelle que l'industrie forestière est un joueur économique majeur sur le territoire du Plan Nord et qu'elle entend continuer à contribuer à la mise en œuvre de ce grand projet ».

En terminant, le CIFQ appuie la volonté du Premier ministre de créer au Québec un environnement d'affaires propice à la compétition, à l'innovation et à la croissance des entreprises.

-30-

À propos du CIFQ

Le Conseil est le porte-parole de l'industrie forestière du Québec. Le CIFQ compte plus 160 membres réguliers, de sciage résineux et feuillus, de déroulage, de pâtes, papiers, cartons et panneaux œuvrant au Québec, ainsi que 180 membres associés. Ces derniers génèrent 12,9 milliards \$ en activité économique chaque année, près de 4 milliards \$ en salaires et avantages sociaux dont près de 1,5 milliard \$ est retourné aux gouvernements sous forme de taxes et d'impôts payés par les entreprises et les travailleurs.

Source : Laurence Drouin
Directrice adjointe aux communications
Direction des communications et affaires publiques
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
418 657-7916, poste 411
laurence.drouin@cifq.qc.ca